

Le 1^{er} dimanche et le 3^{ème} mardi de chaque mois une randonnée plus courte, de 15 Km au maximum, est organisée pour permettre à tous de faire de la randonnée.

Chaque dimanche le point de rendez-vous de la randonnée est situé au parking Géant Casino (sauf indication contraire) à l'heure indiquée par l'animateur de la randonnée.

Chaque mardi le point de rendez-vous de la randonnée est situé sur le parking de la piscine de St Michel sur Orge (sauf indication contraire) à l'heure indiquée par l'animateur de la randonnée.

Les circuits de randonnées sont préparés par les adhérents sur la base du volontariat. L'animateur d'une randonnée fixe, librement, le jour et l'heure de départ de la randonnée à l'avance, en indiquant la distance et caractéristique de celle-ci, ce qui permet l'organisation d'un planning.

Un système de co-voiturage permet le partage des frais pour se rendre sur le lieu de la randonnée.

L'adhésion annuelle au club est de 35 € pour la saison 2023 / 24, de septembre à juin. Chaque randonneur doit être adhérent pour participer aux activités du club. L'adhérent doit fournir un certificat médical datant de moins de trois mois le jour de la prise de la licence. Ceci est obligatoire pour toute nouvelle inscription, ce qui certifie que vous êtes apte à pratiquer de la randonnée pédestre.

Papiers perso : Vous devez avoir votre carte d'identité, carte vitale et carte d'adhérent (si remise par le club).

Lorsque vous êtes adhérent, le club vous inscrit sur son site de randonnées, ce qui vous donne accès aux diverses rubriques privées réservées aux membres du club.